



Ecole 24

BULLETIN n°4 - 4ème trimestre 2015 - octobre - SNUipp-FSU24

Envoi spécial retraités

Ce numéro de rentrée est envoyé à des collègues retraités (anciens syndiqués ou compagnons de route) pour maintenir un lien intergénérationnel. Merci à celles et ceux qui nous ont aidés à actualiser les listes pour cet envoi.

Dispensé de timbrage MARSAC / Isle



PRESE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 9 octobre 2015

Edito



Dans un contexte économique et social morose, marqué par une hausse du chômage que rien ne vient enrayer, par une précarité toujours plus présente et un creusement des inégalités sociales insensé, **l'éducation et l'école** doivent plus que jamais retrouver toute leur place et leur importance.

Afin d'y parvenir, il est nécessaire d'accorder la confiance à ceux qui font l'école, les enseignants. Les interventions de la ministre sur la formation, sur les pratiques pédagogiques (utilisation de la dictée) et sur les rémunérations ne peuvent que nous laisser dubitatifs et ne nous rassurent aucunement...

En effet, la formation initiale reste insuffisante au regard de l'évolution du métier et les conditions d'entrée des jeunes enseignants dans la profession sont de plus en plus difficiles.

La formation continue demeure quasi inexistante. Elle se résume essentiellement aux 18h d'animations pédagogiques avec des thèmes imposés et une formation à distance via Magistère, massivement remise en cause par les collègues.

Et pourtant, échanger et se rencontrer pour adapter et faire évoluer nos pratiques permettrait de nous approprier notre métier au service de la réussite des élèves. Au SNUipp-FSU, cette année encore, du 16 au 18 octobre, les 15èmes universités d'automne agiteront et alimenteront la réflexion professionnelle.

La liberté pédagogique dans l'exercice de nos pratiques doit rester efficiente. Les propos de la ministre sur la dictée quotidienne témoignent d'une méconnaissance du terrain et de ce qui se passe dans les classes. Nous l'avons interpellée à ce sujet et lui avons rappelé le professionnalisme et l'expertise dont les enseignants font preuve.

SOMMAIRE

Édito	p.1-2
Compte rendu CAPD	
Abécédaire vivre ensemble	p.3
La syndicalisation	
Bulletin de syndicalisation	p.4
Stage syndical	
Rôle des correspondants	p.5
Carte des correspondants	p.6-7
Audience DASEN	p.8-9
Université d'automne	
CAPD promotions (p.9-11)	p.9
Campagnes et interventions	
Retraitées, retraités	p.10
CAPD promotions (suite)	
Débuts de carrière	p.11
Agenda – Ris – A retenir	p.12

Enfin, les rémunérations des enseignants du 1er degré restent bien inférieures à celles des enseignants des autres pays européens. Le point d'indice gelé depuis 5 ans, la création de l'ISAE avec 400 euros bruts, ne constituent qu'une aumône au regard de notre déclassement salarial. Nous ne pouvons nous satisfaire de la seule augmentation de cette indemnité. Au SNUipp-FSU, nous portons la revendication d'un rattrapage salarial avec 50 points d'indice pour tous et l'intégration des primes dans le salaire afin d'obtenir des retraites plus acceptables.

Avec le PPCR (...) dont la FSU va signer le protocole tout en restant prudente, réservée mais offensive, nous comptons peser sur les prochains rendez-vous salariaux début 2016 afin d'obtenir des mesures concrètes et immédiates pour tous. Cela commence par le dégel du point d'indice dès 2016. Les mesures promises pour 2017 ; dans le protocole sont non seulement insuffisantes mais elles renvoient l'application de l'accord au prochain mandat présidentiel...protocole dont l'avenir est donc bien précaire...

Réformisme ou immobilisme ? Ni l'un, ni l'autre ! Au SNUipp-FSU, nous voulons porter un projet de progrès et de transformation sociale. Remettre du collectif dans la profession, dans la société, se rassembler pour construire ensemble, sont des voies qui nous semblent porteuses d'avenir et c'est pourquoi nous vous invitons à participer massivement aux Réunions d'Information Syndicales (R.I.S.) proches de votre école (cf calendrier p 12 et le site), aux rassemblements lors des journées d'action....

C'est pour ces raisons que nous ne critiquons jamais les actions ou revendications des autres organisations syndicales. Même si nous ne sommes pas toujours d'accord, nous pensons que chacun apporte à sa manière sa pierre à l'édifice syndical. L'union des forces que nous recherchons systématiquement n'est pas toujours possible, mais face au gouvernement nous pensons que c'est la somme des actions (pétitions, rassemblements, manifestations, grèves...) qui finit par créer le rapport de force favorable aux avancées. C'est pour cela que même si le gouvernement décide d'appliquer le PPCR, il était nécessaire d'être dans la rue le 8 octobre pour continuer d'affirmer l'urgence salariale que vit la Fonction Publique et la nécessité vitale de dégeler le point d'indice en pesant dès à présent sur l'application de cet accord.

**Vincent Perducat, Alain Chabrilangeas
co secrétaires départementaux**

Le 8 octobre contre l'austérité

Le SNUipp-FSU a appelé les personnels à se mobiliser suivant les déclinaisons locales : grèves, manifestations, rassemblements. En Dordogne avec la FSU nous avons opté pour une grève suivie d'une manifestation.

Extrait Compte rendu CAPD du 3 septembre 2015

(compte rendu complet accessible sur notre site
<http://24.snuipp.fr/spip.php?article2300>)

Carte scolaire

(Propositions : 8 ouvertures)

Levées de blocages fermeture

- Carlux Cazoules Simeyrol réouverture à Carlux
- Cénac Domme réouverture Domme

Levée de blocages ouverture

- Jean Moulin Bergerac élémentaire
- Les Vaures Bergerac élémentaire

Ouvertures

- Mussidan élémentaire
- Port Ste Foy élémentaire
- Nontron Gambetta élémentaire
- St Cyprien maternelle

Autres

- Ouverture sur maternelle Gambetta Bergerac (par transfert du poste de Suzanne Lacorre)

Ajustements de rentrée et gestion des personnels du premier degré

Les ajustements sont issus de modifications intervenues pendant les vacances où de situations non résolues à la sortie (il restait 6 collègues sans postes). *Le SNUipp24 regrette et dénonce la gestion en urgence de l'implantation des personnels.*

La grille retenue pour l'étude de l'implantation des personnels est la suivante :

- Intérêt du service
- Le barème
- Les vœux géographiques
- Les situations personnelles

Questions diverses

Notes moyennes par échelon

- communication par la DSDEN en octobre

Temps partiel

- la quotité est calculée au moment où l'administration connaît les situations exactes, il faut donc bien vérifier la quotité hebdomadaire effectuée et faire remonter à l'administration toute variation

Réception des bulletins de salaire

- aucun envoi depuis mars pour les écoles, M. Brevet va signaler la situation à la DSDEN33

PES 2015-2016

- 33 PES sous 6 régimes différents

co-signature des PAI par les directeurs

- Cette question sera étudiée en CHS-CT car les recommandations ne le prévoient pas.

AVS

- 37 enfants ne sont pas accompagnés, les commissions de recrutement auront lieu tout au long du mois de septembre

Les représentants en CAPD du SNUipp-FSU24 :

Vanda Bonnamy, Vincent Perducat, Sophie Chabrilangeas, Frédéric Tardieu Dussol, Jérémie Ernault, Sabine Loubiat-Fouchier, Alain Barry

L'abécédaire du Vivre ensemble

Créer un abécédaire du *Vivre ensemble*, c'est le thème du concours auquel sont invitées à participer les classes maternelles, élémentaires et spécialisées. Il est organisé par le SNUipp-FSU, en partenariat avec la Bnf, la Ligue de l'enseignement, la ville de Paris, les éditions Actes Sud junior et le Café pédagogique. Inscriptions jusqu'au 30 novembre.



« **A** comme amour et attention à l'autre, **B** comme bizarre ou bienséance, **C** comme convention, comme copains, cour de récréation, ou encore courtoisie... » Voilà par exemple ce qui pourra inspirer les élèves et leurs enseignants pour créer leur abécédaire. La thématique proposée cette année, si elle peut sembler classique dans les écoles, résonne de façon singulière cette année...

C'est pour offrir aux élèves une belle opportunité de travailler cette question essentielle du vivre ensemble que le SNUipp-FSU, la BnF et leurs partenaires organisent ce concours. Les classes de maternelle, d'élémentaire ou spécialisées sont invitées à concevoir leur abécédaire : textes, photos, dessins, sons, collages, toutes les formes sont possibles et tous les supports exploitables pour laisser place à l'inventivité et à l'imagination des classes. Alors place aux échanges et au débat. A vos crayons !

Infos pratiques

A noter que des ressources pédagogiques sont proposées sur le site de la Bnf. On peut s'inscrire au concours jusqu'au 30 novembre et la création finale devra parvenir au SNUipp le 24 mars prochain au plus tard. Comme chaque année, un séjour en classe découverte dans un centre de la Ligue de l'enseignement, des caméras et appareils photo numériques, ainsi que des lots de livres récompenseront les projets les plus réussis.

S'inscrire au concours :

<http://www.snuipp.fr/concours/>

Consulter le règlement complet :

http://snuipp.fr/IMG/pdf/REGLEMENT_SITE.pdf

10 questions sur le syndicat



C'est décidé, je me syndique !

1. A quoi ça sert ?

Etre syndiqué(e), c'est l'assurance de recevoir, à domicile, toutes les informations locales, départementales et nationales, du SNUipp et de la FSU. C'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme.

2. Le syndicat est-il indépendant ?

On ne le répètera jamais assez... Ce sont les syndiqués, et eux seuls, qui élaborent la "politique" du syndicat. Les différentes instances (Conseil Syndical, Congrès...) sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent y assister. La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp.

3. Le syndicat est éloigné de mes préoccupations...

Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les réflexions sur le métier, la recherche... il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés, à un moment ou un autre, par le SNUipp.

4. Le syndicat, ça prend du temps ?

Le syndicat prend le temps... qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

5. Le syndicat est-il efficace ?

Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul ! Le syndicalisme, ce n'est pas autre chose qu'une vieille idée, toujours d'actualité : ensemble, on est plus efficace qu'isolé.

6. Le syndicat ne s'occupe pas assez de pédagogie...

(Voir idée n° 7)

7. Le syndicat s'occupe trop de pédagogie.

(Voir l'idée n° 6 !) En fait , il n'y a pas de sujet "privilegié" au SNUipp : défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects sont traités, sans exclusives.

8. Le syndicat freine toute évolution du métier.

Ce serait plutôt le contraire : en posant, comme jamais avant dans le pays, la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire, en organisant le débat avec la profession, les parents, les chercheurs... le SNUipp participe à l'évolution du métier.

9. Le syndicat est corporatiste !

Les élus du SNUipp jouent, pleinement, leur rôle de représentants du personnel dans les commissions paritaires. Un rôle apprécié, semble-t-il, par la grande majorité des collègues qui placent le SNUipp en tête des élections paritaires.. Mais l'activité du SNUipp ne s'arrête pas là, bien au contraire (voir les idées n° 3,6,7,8...).

10. C'est trop cher

Allez, on avoue, ce n'est pas donné (1/2 chocolatine par jour). Mais cela représente très exactement les coûts engagés pour éditer et acheminer les différents bulletins, financer les actions, les charges. Depuis 2012, il y a 66 % de déduction fiscale ou de crédit d'impôt sur la cotisation.

Stage de formation syndicale

JEUDI 26 NOVEMBRE
« Enseigner et s'informer
en début de carrière »

de 9h00 à 16h30
Bourse du Travail
26 rue Bodin
24000 Périgueux

Inscrivez-vous avant le 26 octobre !

Le stage sera animé par le SNUipp-FSU 24 avec ses secrétaires et élus des personnels à la CAPD

Inscription au stage

Qui peut s'inscrire ?

- Toute personne intéressée, syndiquée ou non (même au delà de T5)

Comment faire une demande d'autorisation d'absence auprès de l'administration ?

- Vous devez adresser un courrier (demande d'autorisation d'absence) à la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) par la voie hiérarchique, voir le modèle sur le site : <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2321>
- Vous devez donc envoyer ce courrier à votre IEN, un mois avant la date du stage (**demande à effectuer au plus tard le lundi 26 octobre**)

Cette absence pour participation à un stage syndical est de droit, vous serez donc normalement remplacé(e).

Comment s'inscrire au stage ?

- Nous appeler au 05 53 08 21 25
- Ou bien renseigner le formulaire en ligne <http://24.snuipp.fr/spip.php?article2321>

Les correspondants locaux

Les correspondants locaux sont regroupés par circonscriptions ce qui permet aux collègues de s'adresser au correspondant de leur choix, ils fonctionnent par zones où les rencontres entre correspondants et collègues seront les plus faciles à organiser. Ces zones pourront être une école, un groupe d'école, un secteur de collège ou une circonscription

Le rôle du correspondant est de connaître et afficher des informations sur notre syndicat. Il doit être syndiqué.

Il peut aussi :

- aider à organiser des réunions dans son secteur
- animer lui-même des réunions
- relayer des initiatives départementales et/ou nationales (pétitions, enquêtes)
- travailler en lien avec le secrétariat départemental pour les questions de :
 - carte scolaire
 - relation avec l'IEN
 - organisation d'actions locales

Nous avons toujours besoin de nouveaux militants, contactez-nous si vous désirez vous impliquer dans l'animation d'un secteur.

Vous débutez dans le métier et vous vous posez de nombreuses questions (affectations, postes, rôle du syndicat dans les instances paritaires...)

Le SNUipp-FSU24 vous propose de venir participer à son stage de formation syndicale ouvert à tous de T1 à T5 (syndiqués ou non-syndiqués) le JEUDI 26 NOVEMBRE afin de répondre au mieux à celles-ci.

Participer à un stage syndical, c'est :

- l'occasion de débattre
- échanger avec la profession
- avoir des réponses à ses questions
- réfléchir tous ensemble

Programme de la journée du jeudi 26 novembre

Le matin :

- Accueil des participants au stage.
- Introduction : présentation du SNUipp-FSU
- Débat :
 - les attentes des collègues débutants
 - échanges et réflexions sur les questions tant pédagogiques que revendicatives concernant l'entrée dans le métier (première inspection, formation continue,,)
 - le paritarisme : qu'est-ce que c'est ? à quoi ça sert ?
- Qu'est-ce qu'une CAPD, un CTPD
- Les représentants du personnel : leur élection, leur rôle

Repas (pour ceux qui le souhaitent)

L'après midi :

- Questions administratives
 - La première inspection
 - La notation et sa prise en compte dans les barèmes
 - Mutations
 - Le mouvement départemental :
 - comment ça marche ?
 - des différents types de postes
 - aide à la saisie du mouvement
- Questions diverses, temps d'échange

Compte rendu audience DSDEN du mardi 29 septembre

Pour les services de la DSDEN : Madame Orlay (IA),
Messieurs Griffoul (IEN-A) et Brevet (SG).

Pour le SNUipp-FSU 24 : Alain Chabrilangeas et Vincent Perducat

En italique nos questions et relances, en caractères normaux les réponses, entre parenthèses nos remarques post audience..

Bilan de rentrée :

Quelle est la situation du département au regard du plafond d'emploi ?(La Dordogne a une dotation de 1794 Équivalents Temps Pleins)

Au premier octobre nous devrions être en « sur consommation » de trois personnels. Cet excédent va se résorber naturellement en cours d'année. La fin d'année scolaire risque d'être tendue en terme de remplacement. On peut espérer des retours de disponibilités...(on peut espérer aussi un solde plus favorable sur les permutations...)

Quel bilan des Ineat/exeat ?

Cette année après les dernières opérations post rentrée (1 sortie et 2 entrées) le solde est de 2 entrées de plus que les sorties. Les 2 dernières entrées sont réalisées avec des départements ayant maintenu les exeats après la date de la rentrée. Nous rappelons qu'il est dommage de ne pas pouvoir accorder d'ineat à des collègues en disponibilité depuis plusieurs années et qui sont « perdus » pour leurs départements d'origine. Ce sont souvent des collègues de la couronne parisienne, ces départements ne lâchent personne. Nous regrettons un tel gâchis humain.

Reste-t-il des postes vacants ?

2 : le poste de psychologue scolaire de Belvès pour lequel un appel à candidature est en cours, une solution recherchée, et le poste de maître G de Creysse. Celui-ci ne sera pas pourvu et le support budgétaire a été réutilisé pour une ouverture de classe de rentrée. Sur le poste de psychologue il ne peut pas y avoir de nomination définitive.

Quel bilan pour la mise en place des décharges de directions moins de 4 classes ?

Bilan positif : le dispositif fonctionne, quelques écoles avaient été oubliées mais ont pu être réintégrées dans les plannings des TDS (Titulaires Départementaux de Secteur), tout est couvert. Les calendriers mis en place fonctionnent ce qui fait envie aux autres départements de l'Académie.

Nous rappelons que ces calendriers étaient notre demande pour donner aux directrices et directeurs et aux collègues titulaires mobiles de la visibilité sur leur année.

Quand aura lieu le conseil de formation de début d'année (prévu dans la circulaire idoine du 24/12/84) ?

Tout n'est pas encore calé au niveau académique pour la formation initiale. Un conseil de formation sera organisé quand les choses seront harmonisées dans l'Académie.

Nous souhaitons que les listes des collègues qui ont accès à des formations (autres que les animations pédagogiques) nous soient communiquées dans le fonctionnement normal du paritarisme.

Frais de déplacement

Madame Orlay nous informe que l'enveloppe des frais de déplacement n'est pas consommée. Les collègues ne font pas les demandes des remboursements auxquels ils ont droit. *Le système de saisie n'aide pas les collègues...Il semble particulièrement opaque pour les néophytes..*

(Nous sommes prêts à vous aider pour les saisies dans DT-Chorus, contactez nous...).

Monsieur Brevet nous confirme que l'ISSR sera versée à tous les collègues nommés sur des postes vacants après la rentrée.

(Attention vous devez avoir reçu un état mensuel transmis par la circonscription de l'école de rattachement ; si ce n'est pas le cas ; appelez-nous!)

Les collègues qui étaient dans ce cas l'année dernière peuvent faire la demande par la voie hiérarchique. *(L'administration ne s'engage pas sur l'issue de ces demandes, contactez-nous pour travailler la forme et surtout le fond de la chose.)*

Nous signalons que nous soutiendrons les collègues qui feraient de telles demandes y compris jusqu'au Tribunal Administratif au besoin.

Direction et fonctionnement des écoles

Nous attendons toujours les conclusions en actes du groupe de travail d'avril dernier, qu'en est-il ?

Nous attendons les prises de décisions du ministère et du rectorat...

Nous faisons remarquer que de nouvelles charges viennent de s'ajouter en terme de temps et en terme de budget pour les écoles et communes. En effet, les nouveaux programmes de maternelle et les ressources ne sont pas fournis aux collègues : chaque école va devoir les imprimer pour permettre le travail. Il s'agit de documents de travail qu'on doit pouvoir compiler, annoter ; partager le format numérique n'est pas toujours suffisant, d'autant que nous ne sommes pas dotés d'ordinateur de fonction....Les évaluations CE2 posent le même problème, contrairement à celles de l'ère Jospin qui étaient fournies aux élèves. Idem pour les élections de parents : beaucoup de papier et de temps passé avec souvent une seule liste candidate.

Sur les élections de parents : c'est la rançon de la démocratie, mais on peut penser qu'un système d'élection dématérialisée pourrait être mis en place. Cela rentrerait bien dans le cadre du protocole de simplification des tâches de direction... Sur les aspects budgétaires ce n'est pas l'EN qui les gère, mais les communes.

(C'est bien le problème certains font des économies en reportant les dépenses sur d'autres...)

Nous demandons à avoir la liste des directeurs tuteurs des directeurs entrant en fonction. Nous voulons pouvoir nous assurer que cette fonction et la prime associée ne seront proposées toujours aux mêmes collègues. Pour nous tous les collègues inscrits sur la liste d'aptitude doivent être considérés comme aptes à assurer le tutorat.. sinon pourquoi une liste d'aptitude ?

Monsieur Griffoul nous explique que cette demande déjà faite en CAPD va être satisfaite. Elle avait été oubliée dans le feu de l'action de la rentrée.

Rapports hiérarchiques et questions diverses.

Évaluations CE2

Nous rappelons à la DASEN que la circulaire ne prévoit pas de remontée des résultats ni au niveau national ni au niveau des circonscriptions. S'il y a des remontées elles ne pourront se faire que sur la base du volontariat. De même, si nous saluons les efforts des équipes de circonscription qui ont travaillé pour mettre des outils d'évaluation à la disposition des collègues, nous rappelons que ces outils ne peuvent pas prendre d'aspect obligatoire.

Paradoxalement nous exprimons le regret que le ministère se soit arrêté au milieu du gué. Il est dommage qu'on ne soit pas revenu au système des évaluations homogènes sur toute la France qui existaient il y a quelques années. Le matériel était fourni, les réponses et surtout les erreurs étaient analysées de façon fine, ce qui donnait l'occasion d'un travail d'école approfondi permettant de construire ensuite le projet d'école. Madame Orlay souscrit à notre lecture de la circulaire, il est obligatoire de mettre en place une évaluation diagnostique et d'en rendre compte aux parents...

Magister

Pour nous la lecture que fait le ministère de l'avis du CHS-CT-M est tendancieuse : l'utilisation de Magister est facultative pour les équipes de formation. Autrement dit on peut utiliser d'autres outils de formation à distance...

Monsieur Griffoul nous explique que Magister utilise la plate forme adoptée par les grandes universités, c'est un gage de qualité. En Dordogne il n'y aura pas d'autre outil pour la formation à distance... Les forums inutiles seront désactivés, il n'y aura plus d'objectifs quantitatifs exigés... Il devrait même apparaître la possibilité de travailler à plusieurs à partir d'une même connexion.

RIS sur le temps de classe

La Dasen nous indique que l'accueil des élèves doit être assuré.

Rythmes scolaires

Un bilan va être fait par un comité sous la houlette de Madame Bassager, les indicateurs pourront être variés : fluidité des parcours, état des élèves arrivant en 6^{ème}...

Nous montrons notre scepticisme devant de tels indicateurs : la fluidité des parcours a été décrétée...

La Dasen reprend en indiquant qu'il s'agit de voir le temps de l'enfant dans sa globalité...

PMQC

Une partie du dispositif entre dans sa troisième année. Il s'agit de l'évaluer. Après et/ou au cours de temps de formation les collègues participants seront amenés à donner leurs avis en autoévaluant le dispositif. Les acquis des élèves seront aussi évalués éventuellement par confrontation avec des groupes témoins..

Là encore l'évaluation n'est pas simple. Le dispositif PMQC n'est pas hors sol, Il est sûrement intéressant de voir ce qu'il peut avoir apporté, dans les pratiques de classes, les relations aux élèves et leurs comportements... au delà des résultats scolaires eux-mêmes. Nous demandons que puisse être organisé un groupe de travail sur cette évaluation. Pour le SNUipp-FSU c'est un dispositif qui peut apporter des réponses à la souffrance de certains dans le métier... « Plus de maîtres que de classes » est aussi un mandat pédagogique que nous portons syndicalement depuis notre création..

CAPD promotions lundi 23 novembre

Le rythme des promotions est différent selon son corps, PE ou instit, et selon l'échelon.

Pour être promu-e, il faut être promouvable. Pour être promouvable, il faut avoir une ancienneté suffisante c'est à dire un nombre d'années (et parfois de mois) requis dans son échelon. Il ne faut pas confondre promouvable et promu (c'est comme éligible et élu): être promouvable est une condition nécessaire mais non suffisante pour être promu. Pour être promouvable il faut avoir accompli dans son échelon une durée minimale qui varie en fonction de l'échelon.

Les candidats à la promotion sont classés par échelon, selon le barème décroissant.

Seule une partie des promouvables sera promue :

- Parmi les promouvables au grand choix (GC), 30 % seront promus (les 30 premiers %)
- Parmi les promouvables au choix (CH), 5/7e seront promus, (les 5/7 emes premiers au barème)
- Tous les promouvables à l'ancienneté (A) seront promus.

Tout savoir sur les promos : visitez notre site dédié :

-><http://e-promotions.snuipp.fr/24/accueil>

Au début du mois de novembre, vous pourrez nous renvoyer vos fiches de suivi au format papier ou numérique.

(suite page 11)

15ème Université d'automne

Cette année, Port Leucate, en bord de Méditerranée, accueillera l'université d'automne du SNUipp-FSU, rendez-vous incontournable de l'école primaire. En réunissant chercheurs et enseignants, le SNUipp-FSU, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et la MGEN, souhaite agiter et alimenter la réflexion professionnelle avec l'ambition de participer à la transformation d'une école en quête de la réussite de tous les élèves.

Au programme cette année



L'Université d'automne s'ouvrira sur des questions brûlantes et passionnantes. Benjamin STORA, spécialiste de l'histoire du Maghreb contemporain et président du Musée de l'histoire de l'immigration nous interrogera sur la « fracture » de notre pays, sur ces jeunes qui ne se reconnaissent plus dans les valeurs de la République... Comment est-on arrivés là ? Quelles pistes pour avancer ensemble vers davantage de cohésion ? Quel rôle peuvent alors jouer l'école et ses enseignants ?

Un second temps fort permettra de croiser les regards de l'enseignant, du sportif et du médecin sur le sport et la santé : Roland KRZENTOWSKI, médecin et William ACCAMBRAY, multiple champion de handball seront les grands témoins de cette seconde plénière.

Pour clore cette Université d'automne, dimanche matin, Philippe MEIRIEU universitaire et éminent spécialiste de l'École rappellera que la « refondation » de celle-ci s'imposait mais il analysera aussi les raisons de la déception palpable de ses acteurs.

Le programme est visible en copiant le lien ci-dessous :
-><http://www.snuipp.fr/15eme-Universite-d-automne-du>

Campagnes et interventions

Salaire, emploi, service public : exprimez-vous

L'intersyndicale Fonction publique - CGT, FSU, Solidaires et FAFP- organise du 21 septembre au 3 octobre une votation de l'ensemble des fonctionnaires sur leurs salaires, l'emploi et l'avenir du service public.

-><http://24.snuipp.fr/spip.php?article2313>

Accord « Carrières et rémunérations »

Au-delà du non-accord, gagner des avancées pour les agents ! Le gouvernement vient de passer en force sur le protocole PPCR en décidant d'appliquer unilatéralement les mesures de celui-ci. Il crée un précédent qui remet en cause les règles du dialogue social. Tout en regrettant que les conditions d'un accord majoritaire n'aient pas été réunies, la FSU considère que ce principe doit rester la règle dans les négociations Fonction publique.

Elle demande maintenant au gouvernement de préciser les conditions dans lesquelles il entend mettre en œuvre ces mesures PPCR en concertation avec toutes les organisations syndicales représentatives.

ISAE : les discussions doivent s'ouvrir !

Le SNUipp-FSU demande à nouveau à la ministre de l'Éducation nationale l'ouverture de discussions pour une ISAE à parité avec l'ISOE du second degré, aujourd'hui à 1200 euros par an.

2014-2015 : Retour sur une année « chargée »

Le bureau et le secrétariat départemental* de la Section Fédérale des Retraités (SFR-24) ont en charge d'animer ce que nous appelons avant, la Commission Retraités de la FSU-Dordogne

L'intersyndical :

C'est essentiellement Sylvie SALLERON et Claude HELION (du SNEP) qui assurent le contact avec les autres organisations, dans le cadre de la FGR-FP.

Après le succès (relatif pour nous : le déplacement en car dans la capitale rebute encore certainEs) du rassemblement du 3 juin 2014, à Paris, au Champ de Mars, 2 manifestations ont été organisées à Périgueux, dans un cadre unitaire (avec CGT - FO - CGC - CFDT – FGR.FP), le 30 septembre et le 17 mars, sur les questions du pouvoir d'achat, des prestations sociales et des services publics...

D'autres initiatives :

Tous les ans, à la journée sport-seniors organisée par le Conseil Général au bourg de Trélissac, nous distribuons des tracts aux participantEs sur les questions de retraite .

Autres exemples : bien sûr les retraités de la FSU sont impliqués dans des associations comme RESF, Attac ou d'autres collectifs, où ils participent aux débats d'actualité, mais aussi dans les manifestations (comme à Guéret l'an dernier) et dans la vie quotidienne de la FSU.

La vie de la SFR-24 :

D'année en année nous progressons dans la vie démocratique de la SFR (secrétariats et bureaux plus fréquents et réguliers)

La FGR-FP

« Chargée », l'année à venir le sera aussi pour la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique.

Année de congrès national au troisième trimestre qui sera préparée, chez nous, par une AG départementale quelques semaines avant.

Année particulière en Dordogne puisque nous accueillons les 7 et 8 octobre, les autres sections d'Aquitaine pour ce que nous appelons dans notre jargon, les Régionales-FGR. A tour de rôle donc, nous recevons les militantEs des autres départements pour un tour d'horizon selon nos pratiques locales, nos éventuelles difficultés, sur les politiques menées par rapport aux retraites, et donc sur les actions à venir.

A noter aussi, sur un plan plus humain, que Cécile PRIVAT (de l'UNSA) quittera son poste de secrétaire départementale, après des années de bons et loyaux services. Et que nous aurons à tenir compte des difficultés financières particulières : le prochain numéro de « Courrier du Retraité » de la FGR-24 reviendra sur cette question.

PS : chaque syndiquéE retraitéE doit recevoir 2 ou 3 exemplaires de ce bulletin départemental par an, ainsi que 5 ou 6 bulletins nationaux. Merci de nous signaler si ce n'était pas le cas.

Ce qui pêche encore un peu, c'est l'insuffisance de contacts avec les autres départements Aquitains. Cependant, nous communiquons plus qu'avant avec nos voisinEs GirondinEs. Nous nous sommes même invités chez eux le 16 avril pour un stage FSU d'un jour qu'ils avaient organisés pour un public actifs-retraités.

Au plan national, nous sommes présentEs aux Automnales de la SFR à Paris, sur 2 jours, occasions de débats avec des spécialistes et avec des syndicalistes d'autres pays.

Nous participons aussi aux travaux de la Commission nationale du SNUipp qui est ouverte, une ou deux fois par an, à l'ensemble des départements.

La (nécessaire) convivialité :

Nous avons renoué, le 12 mai, avec la sortie annuelle qui rassemble toujours une vingtaine de militantEs. Cette fois ce fut à Terrasson avec visite, gourmande cela va sans dire, à la chocolaterie Bovetti. Gourmande pas seulement ! Avec aussi une réflexion sur l'origine des produits et l'utilité du commerce équitable. Puis après le repas, une visite du château de Sauveboeuf à Aubas, malheureusement en l'absence du propriétaire qui n'a pas pu nous faire partager sa passion pour la préhistoire, au cours de la visite de sa collection privée. Aubas qui rappelait à certainEs les luttes autour de la classe sauvage organisée par le SNI au milieu des années 70.

*Ils ont été renouvelés lors de l'AG du 29 septembre, mais chaque bonne volonté est toujours la bienvenue



2015-2016 : Année de Congrès

Le Mans et Rodez seront souvent cités cette année par les militantEs.

Au Mans, se tiendra, début février, le congrès national de la FSU qui sera préparé par un congrès départemental et des élections internes pour un nouveau CDFD-24 (le « conseil syndical » de la FSU). Le prochain « FSU-24 » contiendra le matériel de vote : pensons à voter dès réception, mais après mûre réflexion bien sûr !

Dans la capitale aveyronnaise, ce sera le tour de SNUipp ; congrès précédé, lui aussi - démocratie quand tu nous tiens ! - par un départemental. Mais Rodez c'est du 6 au 10 juin : nous aurons le temps d'y revenir.

Concernant le congrès de la FSU, l'AG des retraités, qui s'est tenue à la Bourse le 29 septembre, a décidé de tenir plusieurs réunions de travail et de réflexion sur les textes préparatoires. Merci de nous appeler si vous souhaitez y participer. Elles seront rappelées dans les bulletins à venir et par courriel.

A noter : Mardi 13 octobre 9h30
Lundi 16 novembre 14h00
Mardi 15 décembre 14h00

CAPD promotions

Suite de la page 9

Les promouvables à un échelon donné sont classés, par l'administration, en trois catégories (promouvables au grand choix, au choix, ou à l'ancienneté)

Selon un barème départemental qui prend en compte l'AGS (ancienneté générale des services), la note d'inspection et éventuellement un correctif de note lorsque celle-ci est ancienne.

Les candidats à la promotion sont classés par échelon, selon le barème décroissant.

En Dordogne le barème est le suivant :

AGS + (Note+Péréquation)X2

- AGS : Ancienneté générale des services (au 1/09 de l'année en cours pour les professeurs des écoles – au 31/12 de l'année scolaire en cours pour les instituteurs).
- Note : dernière note connue au 1/09 de l'année en cours
- La péréquation (correctif pour note ancienne) est calculée ainsi
 - si la note est supérieure à 3 ans (entre le 01/09/2011 et le 02/09/2012)
 - le correctif est de 0.330 par année au-delà des 3 ans pour les échelons 6-7-8-9-10
 - le correctif est de 0.500 par année au-delà des 3 ans pour les échelons 4-5

Seule une partie des promouvables sera promue :

- Parmi les promouvables au grand choix (GC), 30 % seront promus (les 30 premiers %)
- Parmi les promouvables au choix (CH), 5/7e seront promus, (les 5/7 emes premiers au barème)
- Tous les promouvables à l'ancienneté (A) seront promus.

Une même année on peut être promuable au grand choix et au choix, ou au choix et à l'ancienneté. D'autres années, on ne peut être promuable qu'à un seul rythme ; d'autres années encore, on peut n'être promuable à aucun des 3 rythmes.

Le point de vue du SNUipp

Pour le SNUipp-FSU, tous les enseignants des écoles doivent pouvoir accéder à l'indice terminal de la hors classe actuelle en fin de carrière. Il propose que l'avancement dans la carrière se fasse à un rythme unique pour toutes et tous, correspondant à celui du grand choix actuel.

Répartition des notes instituteurs et professeurs des écoles Constat au 21/12/2013				
Corps	Échelon	Note moyenne	Note la + basse	Note la + haute
Instituteurs	7	16		
	8	16.08	12.5	18.5
	11	16.38	10.25	19.25
	3	Néant		
	4	12.73	11	14
	5	12.94	9	15
P.E. cl. normale	6	13.71	8	16
	7	14.73	10	18
	8	16.11	12	18.5
	9	17.18	13	20
	10	18.43	12	20
	11	19.02	14	20
P.E. H.cl	5	19.46	18	20
	6	19.66	16.5	20
	7	19.79	19	20

Débuts de carrière

Rikikisaitou *

Le guide pratique des PES

Vous avez réussi le concours. Bravo ! Bienvenue dans le métier.

Le SNUipp-FSU, premier syndicat des enseignants du primaire, a conçu un livret pour vous aider dans vos premiers pas à l'école.

Parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend, nous pensons toujours qu'une véritable réforme de la formation doit être engagée. Nous continuerons d'agir en ce sens.

Vous allez donc être en responsabilité de classe pendant la plus grande partie de votre année de professeur stagiaire. Dans cette situation complexe, vous pourrez compter sur nous pour vous apporter toute l'aide nécessaire.

Nous aurons l'occasion de nous rencontrer tout au long de l'année dans les écoles ou lors de nos réunions. Vous pourrez aussi nous joindre directement dans nos locaux.

Le rikikisaitou est distribué aux PES il est aussi visible en ligne

→ http://24.snuipp.fr/IMG/pdf/Rikikisaitou_2015-2016v3.pdf

Néo'tit *

Le guide des t1 - t2

Cette brochure a pour ambition de vous épauler dans vos premiers pas, vous faire gagner un peu de temps avec des informations précises et précieuses sur l'école et le système scolaire. Nous vous souhaitons avant tout la bienvenue dans le métier !

A voir sur notre site :

-> http://24.snuipp.fr/IMG/pdf/Neotit_2015-2016_v5-2.pdf



[NEO.SNUIPP.FR]
pour les professeurs des écoles
débutant dans le métier

Découvrez le site du SNUipp-FSU qui a été créé spécialement pour vous accompagner lors de votre entrée dans le métier. Elaboré en collaboration avec des maîtres formateurs, il vous propose des outils, des infos et des liens utiles.

Vous y trouverez plusieurs rubriques, très pratiques :

- Mon métier, ma classe
- Carrière
- SNUipp-FSU
- Etudiants-concours

Lien vers neo.snuipp.fr : → <http://neo.snuipp.fr/>

Nous y étions :

Jeudi 3 septembre

- CAPD

Mercredi 9 septembre

- CDFD FSU24

Vendredi 11 septembre

- Conseil syndical

Mardi 22 et mercredi 23 septembre

- Conseil national

Mardi 29 septembre

- CHSCT
- AG des retraités FSU
- Audience DASEN

Mercredi 30 septembre

- Salon des ressources

Lundi 5 octobre

- Commission ruralité Paris

Mardi 6 octobre

- Ris

Agenda



Nous y serons :

Mardi 13 octobre

- Ris

Mardi 3 novembre

- CTSD « bilan de la rentrée »

Jeudi 5 novembre

- CDEN « bilan de rentrée »

Vendredi 6 novembre

- Conseil syndical

Lundi 9 novembre

- CDAS

Mardi 10 novembre

- RIS

Mardi 17 et 18 novembre

- Conseil national

Lundi 23 novembre

- CAPD

Programmation des RIS

Les dates de ces réunions d'informations syndicales peuvent varier en fonction de contraintes de dernière minute. Chaque collègue a droit à 9 heures d'information syndicale par année scolaire. Cela correspond chez nous à 3 RIS dans l'année. Déduction possible des heures de présence aux RIS des 18h d'animations pédagogiques (que la RIS et l'animation aient lieu en même temps OU non) et/ou des 6h de la journée de solidarité. Les enseignants intéressés par une RIS doivent informer leur IEN au moins une semaine avant la réunion syndicale. (les modèles de lettres pour participer à une RIS sont sur notre site à l'adresse suivante

-><http://24.snuipp.fr/spip.php?article1404>)

1ère période :

Mardi 6 octobre - 17H00

- Nontron / Beynac / Périgueux

Mardi 13 octobre - 17H00

- Thiviers / Bergerac / Ste Aulaye

Mardi 10 novembre - 17H00

- Port Ste Foy / Terrasson / Le Bugue

A retenir

Voici une liste non exhaustive des opérations administratives traitées par la DSDEN en CAPD ou CTD, les dates sont données à titre indicatif ; elles peuvent varier d'une année à l'autre.

Liste d'aptitude direction

- Dépôt du dossier début novembre
- Résultats Capd (janv)

CAFIPEMF

- Dépôt du sujet de mémoire (oct)
- Dépôt dossier d'inscription (nov)

Retraite

- Dépôt du dossier fin septembre

Supplément familial de traitement

- Retour du dossier mi-octobre

Promotions

- CAPD (23 novembre 2015)

CAPASH

- Dépôt du dossier (déc)
- Résultat Capd de mars

Permutations informatisées

- Ouverture du serveur (nov-déc)
- Résultats début mars

Congés formation professionnelle

- Dépôt du dossier (mars)
- Résultats Capd (mars)

Temps partiel

- Dépôt du dossier (fin mars)
- Résultats Capd (mai-juin)

Ineat-Exeat

- Dépôt du dossier (fin mai)
- Résultat Capd (mai-juin)

Mouvement

- 1ère phase (avr-mai)
- 2ème phase (mai-juin)
- 3ème phase (juin-juillet)

Carte scolaire

- Début janvier (GT)
- Fin mars (CTD-CDEN)

SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX Cédex
Téléphone : 05 53 08 21 25 - Télécopie : 09 71 70 52 52 - courrier : snu24@snuipp.fr - site : <http://24.snuipp.fr/>
Permanences : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
répondeur téléphonique, fax et courrier électronique hors permanences